

Séance du 27 mars 2019

Présents	GIRAUD Marc : Maire ARNAUD Florian, BONHOMME Virginie, BOUCHET Michel, BOYER Véronique, BRUN Jocelyne, CHANAL Fernand, IGLESIAS Carmen, EXBRAYAT Aurélie, FILHOL Dominique, LAGER Joëlle, LAURENT Monique, MALEYSON Xavier,
Absents	LAMADON Sébastien, REYMOND Roland

I - PERSONNEL : renouvellements contrats

La situation de 2 agents doit être établie et la décision pour l'un des deux agents doit intervenir avant le 1^{er} avril.

Une réflexion a été engagée en raison de l'accroissement des tâches à effectuer : il est envisagé avant une titularisation, de reconduire les contrats actuels pour une durée de 6 mois sur un temps partiel (28 heures annualisées) et en cas de dépassement les heures seraient supplémentaires.

II – QUESTIONS DIVERSES :

I - Vu la conjoncture actuelle (moins de dotation) :

- Il n'est pas prévu de gros travaux de voirie, à part quelques chantiers notamment de point à temps pour boucher les « nids de poule » ;
- L'achat du tracteur est subordonné à l'attribution de la subvention ;
 - o Pour un budget plus confortable il est prévu de contracter un emprunt de 100 000€ sur 15 ans, d'une part pour l'achat du tracteur et d'autre part pour la construction du garage communal.
 - o la création d'un parking vers le cimetière dont la situation présente un danger en raison de la circulation routière.
- Augmentation provisoire de 50 000€ de la ligne de trésorerie, en attendant la réalisation de l'emprunt.

II – La participation à la gestion informatique, dans le cadre du service unifié mis en place par les communes de l'Emblavez, s'élèverait à 2 800€ pour la commune

III - Par ailleurs, suite au transfert aux communes concernées de la compétence du gymnase de Lavoute sur Loire et de la salle culturelle l'Embarcadère de VOREY sur ARZON une réunion avec les communes de l'ancienne communauté de communes de l'EMBLAVEZ, la gestion du gymnase de LAVOUTE SUR LOIRE serait assurée par le personnel de la communauté d'agglomération du PUY en contrepartie d'une contribution de compensation. Les communes de l'Emblavez vont certainement créer des services unifiés tel que celui mis en place pour le service informatique.

Après en avoir débattu, les membres du conseil sont favorables à participer à la gestion du gymnase à condition qu'il n'y ait pas de contributions financières importantes, par contre ils seraient moins favorables pour la gestion de l'Embarcadère en soulignant que les habitants de St Etienne Lardeyrol se rendaient plus facilement aux spectacles du bassin Puy en Velay, plus proche et qu'aucune association communale bénéficiait de cette structure.

IV – Une conférence sur la mémoire est prévue le jeudi 4 avril 2019 pour les personnes âgées.

V – Pour les ados de 11/14 ans un tournoi de jeu vidéo sera programmé un mercredi après-midi avec une personne de la cellule informatique.

Prochain conseil le 9 avril 2019 à 20 h 00